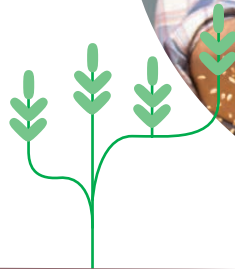




# AMPERA®

La nouvelle  
génération  
de T3 pour  
une rentabilité  
assurée !



Une nouvelle génération de formulation EW pensée pour optimiser la protection de vos épis

Une solution rentable : haut niveau de protection pour une amélioration de rendement et une maîtrise des risques mycotoxines

- ✓ **Une association originale de deux matières actives reconnues**  
Large spectre maladies, efficacité préventive et curative, très bonne systémie
- ✓ **Une solution souple d'utilisation**  
Du T1 au T3, facilement mélangeable, des programmes avec peu de contraintes de séquence
- ✓ **Une solution durable**  
2 matières actives complémentaires pour une efficacité optimale sans dérive des populations de septorioses

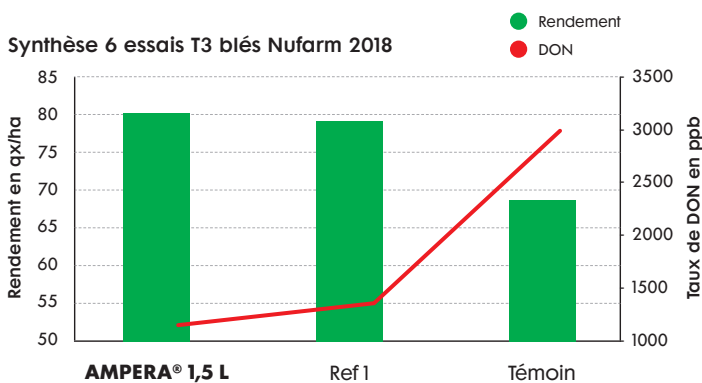


 **Nufarm**  
Grow a better tomorrow

# Une solution pour protéger la fin de cycle de vos céréales et assurer une récolte optimale.

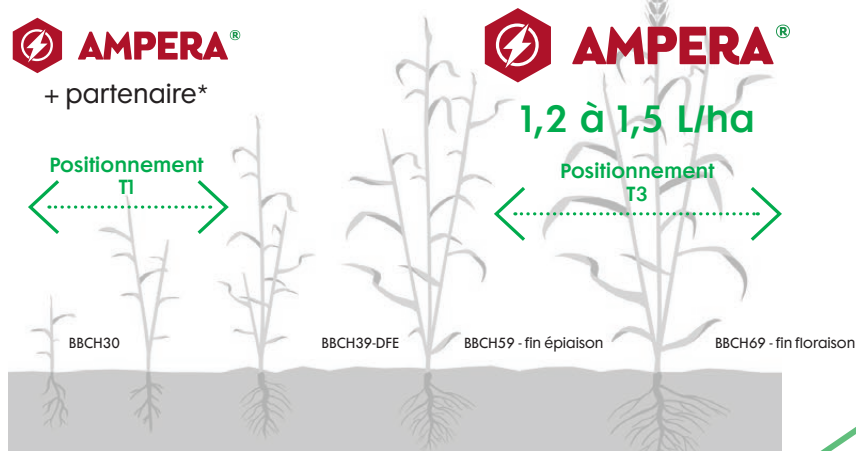
Timing	Maladie	Importance	AMPERA® 1,5 L/ha
T3	<i>Microdochium nivale</i>	**	Très efficace
	<i>Fusarium spp</i>	***	Très efficace
	<i>Septorioses</i>	**	Très efficace
	<i>Rouille brune</i>	*	Efficace

## Evaluation rendement et taux de mycotoxines dans nos essais.



Une protection du rendement et de la qualité de vos blés à un coût raisonné !

## Une solution souple de positionnement sur blés.



\*Nous consulter pour les programmes en positionnement T1 blés, ou sur les positionnements sur autres céréales.

**Numéro d'AMM :** 2170757  
**Composition :** tébuconazole 133 g/L + prochloraz 267 g/L  
**Formulation :** EW - Emulsion aqueuse  
**Classement :**   
**ATTENTION - H302, H319, H361d, H400, H410**  
**DRE :** 48 heures

Usages	Dose homologuée / ha	Stade d'application	ZNT avec DVP	Nombre maximal d'applications
Avoine Oïdium, rouille couronnée	1,2 L/ha	BBCH31-49	5 m	1
Blé, Triticale, Epautre Fusarioses Fusariose à microdochiole Oïdium Rouilles Septorioses(s)	1,5 L/ha	BBCH31-69	5 m	1 (sur l'ensemble des maladies)
Orge Helminthosporiose et Ramulariose Oïdium(s) Rhynchosporiose Rouille	1,2 L/ha	BBCH31-49	5 m	1 (sur l'ensemble des maladies)
Seigle Rhynchosporiose, rouille	1,2 L/ha	BBCH31-49	5 m	1



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

AMPERA® - Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tél. 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45 - www.nufarm.com - Agrément IF00008 - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez, chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2018.

**DANGER****H302: Nocif en cas d'ingestion.****H319: Provoque une sévère irritation des yeux.****H361d: Susceptible de nuire au fœtus.****H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.****H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P201: Se procurer les informations avant utilisation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage;

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501: Eliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale.

**Délai de réentrée: 48 heures**

Spe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

EUH208: Contient du 2-éthyl héxyl lactate. Peut produire une réaction allergique.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toutes versions précédentes. Octobre 2019

**Nufarm s.a.s**28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE  
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45**[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)****Nufarm**  
Grow a better tomorrow